



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).

01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amon Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : *nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOUGBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS⁴⁸

Sambou NDIAYE

Enseignant- chercheur, Sociologie
Université Gaston Berger, Saint- Louis (Senegal)
Email : sambou.ndiaye@ugb.edu.sn

Soumission : 15/03/2026 Instruction : 01/04/26 Publication : 15/06/2026

Résumé :

La prolifération de réseaux d'organisations de la société civile (OSC) au Sénégal témoigne d'une volonté de combiner actions opérationnelles et ambition d'influer sur le cadre stratégique et institutionnel. Toutefois, la plupart des OSC oscillent entre option de contre- pouvoir et celle de partenaire contributif. C'est pourquoi, l'objet de cette réflexion est d'analyser la capacité/ volonté des OSC, à travers le cas de la plateforme des OSC pour l'eau et l'assainissement du Sénégal, à se positionner comme partie prenante du processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques publiques. Valorisant une approche combinant action publique et sociologie des mouvements sociaux, la méthodologie s'appuie sur des entretiens semi structurés, un groupe focus, une fiche technique de caractérisation de la capacité d'influence basé sur dix-sept variables d'analyse. Les résultats renseignent sur le fait que malgré ses résultats opérationnels que justifie une reconnaissance nationale et internationale, la portée de ses propositions, son capital d'expertise et d'expérience, la POSCEAS n'arrive pas encore à exercer une influence décisive sur les réformes et politiques du secteur de l'eau et de l'assainissement. Du fait du faible degré d'ouverture de l'État, de la fragilité de sa gouvernance organisationnelle, mais surtout de son option de partenaire contributif, son influence se lit plutôt à travers les interstices de l'action publique encore largement contrôlée par des pouvoirs publics peu flexibles à incorporer les registres d'autres parties prenantes.

Mots clés : Société civile- capacité d'influence- POSCEAS- action publique.

“THE INFLUENCE OF CIVIL SOCIETY IN THE GAPS OF PUBLIC POLICY: LESSONS LEARNED FROM THE POSCEAS EXPERIENCE”⁴⁹

Abstrat:

The proliferation of civil society organization (CSO) networks in Senegal reflects a desire to combine operational activities with the ambition to influence the strategic and institutional framework. However, most CSOs oscillate between acting as a counterweight and serving as a contributing partner. Therefore, the purpose of this study is to analyze the capacity and willingness of CSOs—using the case of the CSO Platform for Water and Sanitation in Senegal—to position themselves as stakeholders in the process of formulating, implementing, and monitoring and evaluating public policies. Employing an approach that combines public policy analysis and the sociology of social movements, the methodology draws on semi-structured interviews, a focus group, a technical profile assessing influence capacity, and a technical data sheet characterizing influence capacity based on seventeen analytical variables. The findings indicate that despite its operational achievements—which have earned it national and international recognition—the scope of its proposals, and its wealth of expertise and experience, POSCEAS has not yet managed to exert a decisive influence on reforms and policies in the water and sanitation sector. Due to the government's limited openness, the fragility of its organizational governance, and, above all, its choice to act as a contributing partner, its influence is more evident in the gaps within public action, which remains largely controlled by public authorities that are reluctant to incorporate the perspectives of other stakeholders.

Keywords: civil society – capacity for influence – POSCEAS – public action.

⁴⁸ Plateforme des organisations de la société civile pour l'eau et l'assainissement du Sénégal

⁴⁹ Platform of Civil Society Organizations for Water and Sanitation in Senegal

INTRODUCTION

L'objet de cette réflexion est d'analyser les capacités d'influence des OSC dans le processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques publiques d'eau et d'assainissement au Sénégal. Lieu de reconfiguration entre le politique, l'économique et le socio-culturel, la société civile apparaît comme un espace permettant aux acteurs sociaux (individus et groupes) situés en dehors des sphères familiale, privée, politique et étatique de promouvoir l'intérêt général et de participer à la vie publique mais, sans visée de prise ou d'exercice du pouvoir politique. La distanciation par rapport à l'héritage historique de la notion (citée antique, époque des Lumières, vision américaine, vision libérale...) invite à questionner cette position idéologique frontale de la société civile opposée à l'état de nature, à l'espace familial, au religieux, à l'État ou au marché (Philippe et Rey, 2000 ; Haubert, 2000). C'est cette approche critique vis-à-vis de la vision instrumentale ou normative que lui impriment le milieu capitaliste ainsi que la coopération au développement qui permet d'éviter de réduire la société civile à un rôle palliatif de substitut à un État défaillant (Otayek, 2009). Sur un autre plan, il semble réducteur de ne lire dans les interventions et positions de la société civile que le produit d'un objet importé mobilisant des élites africaines compradores instrument de l'occidentalisation ou de la marchandisation du monde.

En tout état de cause, le caractère polysémique et ambigu de la société civile appelle à dépasser toute vision normative, simpliste et homogénéisante pour interroger les dynamiques à l'œuvre de manière empirique en articulant le fonctionnement interne et les influences liées à l'environnement externe (politique de l'État, intervention des partenaires) (Niang, 2000 ; Pirotte, 2010). C'est une telle posture qui permet de garantir une analyse située et contextualisée portant sur les pratiques et les logiques d'acteurs. Toutefois, au-delà de son hétérogénéité, de la diversité de son parcours historique et de ses registres, du différentiel de ses capacités d'intervention, la société civile reste traversée par plusieurs questions. Le risque subsiste en effet de la réduire en instrument de marchandisation des services sociaux en faisant partager aux plus pauvres le coût du service public ou encore, de promotion de l'idéologie communautariste faisant ainsi fi des inégalités sociales (Jaglin, 2005). D'autres enjeux soulignent la question de la légitimité de la société civile à parler au nom des populations sans pour autant garantir les conditions d'une redevabilité sociale de ses positions et des ressources mobilisées, ses rapports ambigus avec les pouvoirs publics, les rapports asymétriques entre OSC du Nord et du Sud débouchant souvent sur une vulnérabilité idéologique, thématique et financière...L'ambivalence alors de la société civile africaine, c'est soit, de s'engager dans une option de contre-pouvoir au régime en place, soit de se laisser enrôler par le système en reproduisant les modèles prédéfinis soit par l'État, soit par la coopération au développement, soit par la mondialisation néolibérale.

C'est en cela que l'étude des capacités d'influence des OSC s'avère pertinente pour analyser, au-delà de leurs interventions, leur contribution à la reconfiguration des politiques publiques voire à l'action publique (Hassenteuffel, 2008). De manière spécifique, jusqu'où la société civile arrive-t-elle à se positionner comme partie prenante stratégique et opérationnelle dans le processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques publiques ? D'ores et déjà, la prolifération de plateformes/ réseaux d'OSC (la POSCEAS, la CNES, le CNP, l'UNACOIS, le CNCR, FONGS, ASSESCAW, le CONGAD, les interprofessions...), témoigne d'autant de leviers mobilisés par les OSC pour renforcer leur capacité d'influence des politiques publiques. C'est qu'en se laissant réduire aux activités d'éducation populaire ou de mobilisation sociale ou encore, aux micro-projets d'accès aux services sociaux de base, la société civile risque d'être l'instrument de reproduction d'un système si elle n'interroge le contexte institutionnel et stratégique qui prédétermine ses interventions. C'est pourquoi, l'objet de cette réflexion est d'aller au-delà des interventions des OSC pour questionner la capacité/volonté des OSC à exercer une influence sur les instances décisionnelles en vue de changer le système.

La réflexion porte spécifiquement sur la plateforme des OSC pour l'eau et l'assainissement du Sénégal. Après avoir indiqué la démarche méthodologique, la présentation essaie de caractériser l'historique et la configuration des OSC au Sénégal avant de procéder à l'analyse de leurs capacités d'influence dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

I. MÉTHODOLOGIE

La réflexion s'appuie sur une recherche récente dans le cadre du projet de recherche- action DISS'EAU (ARUT et POSCEAS, 2024). A côté d'une revue bibliographique, une pré enquête sur les OSC membres de la POSCEAS a permis d'identifier quatre OSC sur la base de critères (réseau partenarial, capacité d'influence, envergure nationale), à savoir : Eau vive, GRET, World Vision et POSCEAS. La collecte de données exhaustives portant sur ces quatre OSC s'est appuyée sur des entretiens semi structurés individuels, des groupe focus, mais également, sur une grille de caractérisation de la capacité d'influence basée sur dix-sept variables d'analyse. Les cibles d'enquête ont porté sur les leaders et le personnel des OSC ainsi que sur quelques acteurs clés dépositaires d'enjeux : cibles des interventions, collectivité territoriale, services techniques de l'hydraulique et de l'assainissement, agence régionale de développement.

Tableau N°1 : Variables d'analyse de la capacité d'influence des OSC

1. Degré de structuration
2. Degré de réseautage interne et externe
3. Présence dans les instances et espaces décisionnels
4. Participation aux grands événements du secteur
5. Présence dans les espaces de concertation du secteur
6. Participation aux grands événements du secteur
7. Présence dans les espaces de concertation du secteur
8. Degré d'intérêt dans les processus décisionnels
9. Expérience de participation dans la formulation de politiques ou de stratégies
10. Expérience de participation dans la mise en œuvre de politiques ou de stratégies
11. Expériences de participation dans les dispositifs de suivi- évaluation
12. Capacité à formuler et à porter des propositions/ contre-propositions
13. Degré de couverture du territoire national
14. Proposition de réformes de politiques publiques
15. Production de notes de positionnement sur les politiques sectorielles
16. Alliance avec d'autres structures du secteur
17. Reconnaissance nationale et internationale

II. RÉSULTATS

2.1. Une société civile plurielle expressive des enjeux sociétaux du Sénégal

Selon le rapport annuel citoyen de la contribution des politiques publiques, l'investissement global de 132 OSC étudiées au Sénégal de 2021 à 2022 est estimé à 308 113 313 206 FCFA et le nombre d'emplois créés à 5 698 (UE et al, 2023). Malgré leur tendance à la totalisation consistant pour les OSC à intervenir dans tout domaine jugé utile, il est relevé une tendance à l'amenuisement des financements des OSC qu'accentuent le caractère extraverti de la plupart des sources de financement ainsi qu'un durcissement des conditionnalités. Toutefois, la combinaison d'une approche historique et systémique renseigne en dernière analyse sur une société civile plurielle dont l'évolution traduit finalement les enjeux sociétaux du Sénégal contemporain.

2.1.1. Une société civile politique

La société civile politique est repérée lors de moments cruciaux de l'évolution socio- politique du pays (Quantin, 2008). Déjà durant la période coloniale à côté d'une société civile engagée dans la lutte pour l'indépendance (syndicats, forces paysannes, *dahiras*), on relevait une société civile culturelle prise au piège de l'assimilation à travers des clubs et amicales. Durant les premières années d'indépendance, une effervescence associative est notée à travers les associations sportives et culturelles, le mouvement des éclaireurs- scouts, les associations de jeunes et de femmes ainsi que les coopératives agricoles. Toutefois, l'affirmation socio-politique du mouvement associatif tant en milieu urbain qu'en milieu rural restait une constante que cherchera à étouffer un contrôle systématique exercé par les pouvoirs publics (Diop, 2002). Les années 1980-1990 vont voir un mouvement de contestation du mal- développement et de la mal- gouvernance autour des opérations « *set-sétal* » (O'Brien et al, 2002). Enfin, une société civile engagée autour des enjeux politiques mais sans volonté de prise du pouvoir politique, peut être repérée à travers des ONG de défense des droits de l'Homme souvent articulées à des réseaux internationaux ou engagées dans la médiation entre partis politiques en vue de pacifier le processus électoral (RADDHO, Forum Civil, Africa Jom Center...).

2.1.2. Une société civile de développement

On peut repérer plusieurs formes organisationnelles allant des associations de développement de quartier ou de village engagées dans le syndicalisme des conditions de vie pour suppléer à la déficience du service public (inondations, gestion des ordures ménagères, absence de salles de classe...), aux organisations paysannes (OP) et aux organisations non gouvernementales (ONG). Les OP (GIE, coopératives, structures faïtières) s'activent dans plusieurs domaines couvrant l'appui à l'accès aux facteurs de production : matériels et équipements, terre, financement, formation, fourniture de semences. Les ONG ont contribué à la réduction des disparités territoriales dans l'accès aux services sociaux de base en mettant en œuvre divers micro- projets dans des domaines variés : infrastructures scolaires, hydrauliques et sanitaires, sensibilisation des populations sur diverses thématiques, renforcement de capacités, soutien à des activités génératrices de revenus... Au regard de leur efficience, de leur proximité sociale, de leur présence sur le terrain, les ONG ont été promues par la coopération au développement qui les positionnait comme des substituts des États. Toutefois, leurs résultats souvent mitigés questionnent l'impact réel et la pérennisation de leurs interventions.

2.1.3. Les mobilisations et mouvements citoyens

De plus en plus de citoyens se mobilisent spontanément et volontairement dans la défense d'intérêts communautaires à travers diverses luttes sociales. Un vaste mouvement de justice foncière est noté regroupant des propriétaires terriens sans moyen de mise en valeur ou des paysans dont le capital foncier est menacé par l'agrobusiness, par l'industrialisation ou par des projets d'aménagement privé ou public. Un tel mouvement demeure cependant hétéroclite, peu structuré et est souvent menacé d'essoufflement précoce en se réduisant à une mobilisation sociale à bas bruit.

Par ailleurs, une floraison de mouvements citoyens très actifs sur les réseaux sociaux est notée. Revendiquant une alternative citoyenne et générationnelle (versus partis politiques et société civile classique), de tels mouvements qui redessinent la culture urbaine en mobilisant le registre artistique et culturel, se caractérisent par l'hétérogénéité et la complexité de ses formes, de ses dynamiques, de ses logiques d'action (Diouf, 2013 ; Ba, 2015).

2.1.4. L'affirmation d'une société civile à base religieuse mais peu reconnue

Une société civile à base religieuse a toujours existé à travers les *dahiras*, associations chrétiennes ou des *religions du terroir*. Au-delà de leur ancrage religieux, la plupart des organisations religieuses ont cherché à remplir des fonctions de solidarité, d'éducation, de socialisation culturelle. De plus en plus, elles s'activent sur le champ économique en remplissant des fonctions philanthropiques (délivrance de services sociaux tels l'éducation, la santé, l'alimentation...) en vue de suppléer à la déficience des pouvoirs publics. L'émergence d'une société civile religieuse à base confrérique ou confessionnelle a donné naissance à des fondations confrériques qui arrivent à mobiliser en un temps record des moyens financiers colossaux pour la réalisation d'infrastructures religieuses ou d'activités socio-économiques. La marginalisation de cette frange de la société civile semblerait tenir à leur caractère religieux qui compromettrait la laïcité héritée du colonisateur alors qu'elle dispose d'un potentiel de mobilisation sociale et financière avérée. Il reste que les relents communautaristes de la plupart de ces dynamiques pouvant attiser les conflits inter confrériques, ou encore, la difficulté à obtenir des informations sur leur mode d'organisation et de gestion invitent à questionner davantage les logiques d'action de la société civile à base religieuse.

2.1.5. La remontée des think tank

Les *think tank* constituent des organismes autonomes de réflexion, de recherche et de plaidoyer qui se positionnent dans la production d'évidences scientifiques en vue d'éclairer les décisions publiques et contribuer au dialogue public entre les acteurs. Leur caractère intellectuel élitiste expliquerait leur marginalisation dans les dynamiques d'OSC au Sénégal. Même s'ils fournissent une expertise avérée aboutissant à la production d'évidences scientifiques, les *think tank* ont besoin d'un environnement institutionnel plus flexible pour se déployer.

Cette analyse historique témoigne d'un ancrage marqué des OSC au Sénégal surfant sur des enjeux socio-politique, socio-économique, de contrôle citoyen de l'action publique ou encore, de production de données probantes. Ces tendances majeures témoignent d'un souci de professionnalisation perceptible à travers les efforts fournis dans le recrutement d'un personnel technique capable d'assurer les fonctions de planification, de mise en œuvre, de suivi-évaluation, en plus des tâches administratives. La combinaison de leaders sociaux disposant d'une légitimité et d'un vécu expérientiel d'avec des professionnels disposant d'un fort engagement citoyen suffit-elle pour renforcer les capacités d'influence des OSC sur les espaces décisionnels ?

2.2. Les capacités d'influence des OSC dans le secteur de l'eau et de l'assainissement

2.2.1. Les OSC dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

La cartographie des OSC dans le secteur de l'eau et de l'assainissement présente des données probantes sur la base de 28 OSC intervenant dans le secteur.

Les OSC se répartissent surtout en ONG (61%) et en associations (36%), interviennent aux échelles nationale (27%) et communale (25%) et couvrent des domaines prioritaires tels la gouvernance (27%), le plaidoyer (25%) et la réalisation de projets d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base (POSCEAS et CONGAD, 2021). Par ailleurs, l'échelle d'intervention des OSC ne détermine pas toujours leurs capacités d'influence d'autant plus que la prétention nationale de certaines OSC résulte moins d'une structuration qui partirait de l'échelle des territoires pour engager une organisation nationale que d'une proximité d'avec les institutions publiques ou encore de la légitimité médiatique des leaders (Ndiaye, 2021).

Tableau N°2 : Répartition des OSC de l'eau et de l'assainissement sur le territoire national

Nom OSC	Région
Enda eau Populaire	Dakar, Saint- Louis, Fatick , Kaolack, Tamba, Kolda, Sédhiou
Eau vie Senegal	Thiès, Diourbel, Louga, Matam, Fatick Kaffrine, Kédougou
Eau et assainissement Afrique	Tamba, kolda, Sédhiou
Oxfam	Dakar, Louga, sedhiou, kolda, tamba
PNES	Dakar, kolda , sédhiou, ziguinchor
Eau vie environnement	Dakar
Caritas	Tambacounda, kédougou
PAEDD	Dakar, louga, fatick, kaolack, sédhiou
ONGAWA	Saint louis
ONG 3D	Dakar matam
ENDA RUP	Dakar saint louis
REJEHAS	Dakar, thies , diourbel , saint louis, louga, matam, kaolack, tamba , ziguinchor, fatick, kaffrine, sedhiou, kolda, Kedougou
GRET	Thies dakar saint louis,matam tamba ziguinchor
CRAJAEA	Thies dakar saint louis, fatick,kaolack sedhiou ziguinchor
AJPEAS	Thies, dakar saint louis diourbel
ADOS	Matam
CASADES	Matam, kolda sedhiou, ziguinchor
CISV	Dakar, louga, saint louis
COSPE	Dakar
GRDR	Dakar, matam tambacounda, sedhiou, ziguinchor
Le Partenariat	Saint louis, matam
Secours Islamique	Dakar, kaffrine, tambacounda
Sight severs	Thies, diourbel, louga, kaolack, kaffrine, tambacounda, kedougou, kolda,sedhiou ziguinchor
World vision	Dakar, fatick, kaffrine, tambacounda, kedougou, kolda, sedhiou, ziguinchor
Win	St Louis, Sédhiou, ziguinchor

POSCEAS et CONGAD, 2021

La réforme de l'hydraulique rurale consacre la délégation des fonctions de production, de maintenance, de distribution et de commercialisation de l'eau à des opérateurs privés internationaux, en lieu et place des associations d'usagers de réseau d'eau potable (ASUREP), sans pour autant reconnaître explicitement à ces dernières la fonction de représentation. Le défi reste à se demander si les OSC ont une volonté/ capacité à influencer sur les instances décisionnelles des secteurs de l'eau et de l'assainissement.

2.2.2. L'expérience de la POSCEAS

La Plateforme des Organisations de la Société civile sur l'Eau et l'Assainissement a été mise en place par quatorze OSC à partir du constat de l'insuffisante animation de la thématique au Sénégal. Une démarche prudente va les amener à opter pour un ancrage institutionnel et un hébergement physique au niveau du CONGAD (Conseil des ONG d'appui au développement). La POSCEAS revendique d'être un espace national de concertation, de proposition, de plaidoyer et de mise en cohérence des actions des OSC en vue d'une contribution efficiente à la gouvernance du secteur. Elle est structurée autour d'une assemblée générale, d'une coordination assurée par une OSC membre élue par l'AG pour un mandat de deux ans, d'un secrétariat technique et enfin, d'un responsable financier. Ses sources de financement demeurent surtout liées aux appels à projets et à la prise en charge de certaines activités par les membres.

Outre le fait de regrouper les OSC parmi les plus actives du secteur, la représentativité et la légitimité de la POSCEAS demeurent attestées par son maillage du territoire national et sa reconnaissance par les acteurs nationaux et internationaux du secteur. Son professionnalisme militant peut s'apprécier à travers la connaissance fine du secteur ainsi ses capacités d'accompagnement. Elle est arrivée à se construire des alliances et participe aux grands événements internationaux du secteur de l'assainissement et de l'eau: Coalition eau, ANEW, Effet papillon, sanitation et water for all, Alliance Afrique francophone pour l'eau et l'assainissement, Ps-eau ...Malgré le déficit de personnel et de moyens financiers, la plateforme a capitalisé beaucoup de résultats :

Tableau N°3 : Principaux résultats de la POSCEAS

✓	Mise en place d'une plateforme de vulgarisation et de diffusion de l'information sectorielle
✓	Réalisation d'un film d'animation sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement
✓	Réalisation d'un guide sur les DHEA
✓	Participation à des activités de renforcement de capacité
✓	Travail d'identification des thématiques de plaidoyer : réforme hydraulique rurale, qualité de l'eau et assainissement, assainissement...
✓	Organisation d'un atelier d'exploitation du rapport d'évaluation interne de la réforme de l'hydraulique rurale
✓	Co organisation avec la Coalition eau du 8eme atelier sous régional d'échange et de renforcement de capacités des OSC de dix pays d'Afrique de l'Ouest
✓	Participation à l'évaluation de la réforme et à la réalisation du livre-bleu
✓	Réalisation d'une campagne de plaidoyer sur l'eau et l'assainissement auprès des acteurs politiques et les partenaires techniques et financiers
✓	Participation au forum mondial de l'eau et au forum alternatif mondial de l'eau
✓	Organisation de pré-forums de l'eau dans 5 régions
✓	Préparation, co-portage et participation à l'atelier de l'alliance Afrique francophone
✓	Participation à la conférence des nations unies pour l'eau et l'assainissement 2023
✓	Participation à la validation du code de l'eau
✓	Elaboration et partage d'un plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation de la réforme de l'hydraulique rurale
✓	Membre du comité de suivi de l'évaluation de la réforme de l'hydraulique rurale
✓	Membre du conseil d'orientation et de suivi du secrétariat exécutif du 9ème forum mondial de l'eau
✓	Participation à la révision du code de l'eau
✓	Elaboration d'une charte permettant de mutualiser les initiatives entres OSC du secteur

De manière synthétique, les OSC démontrent une grande capacité d'animation et de mobilisation sociale, un maillage du territoire national, un engagement social fort à travers notamment la mise en œuvre de projets de facilitation de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Elles recèlent également des atouts certains en matière de formulation, de mise en œuvre et de suivi- évaluation des politiques publiques d'eau et d'assainissement. Toutefois, la pratique de bénévolat ne facilite pas la systématisation de réflexions évaluatives et prospectives. En outre, la réalité démontre un accent marqué autour des micro- réalisations (renforcement de capacités, sensibilisation des populations, micro- projets) au détriment de la mise en œuvre d'ouvrages structurants.

Enfin, sur le plan du suivi- évaluation, si certaines ONG et grandes organisations peuvent recruter une certaine expertise dans le domaine, la grande majorité des OSC ne disposent pas de système de suivi-évaluation. Du reste, les espaces institutionnels de suivi- évaluation du secteur enregistrent une présence marginale (un représentant) des OSC pour influencer sur les décisions. Le tableau suivant systématise les forces et faiblesses des OSC en matière de formulation, de mise en œuvre et de suivi- évaluation des politiques publiques.

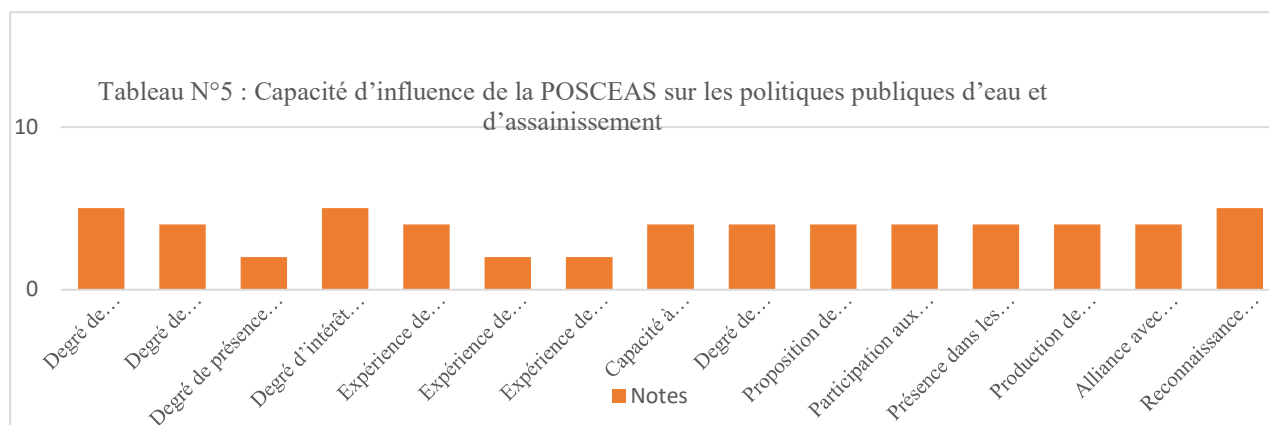
Tableau N°4 : Forces et faibles des OSC dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi- évaluation des politiques publiques

Éléments d'analyse	Principales forces	Principales faiblesses
Formulation de réformes et politiques publiques	Expertise technique des leaders Bonne connaissance du secteur Mobilisation d'experts Recrutement de personnel technique cadre Constitution d'alliances avec des acteurs institutionnels et avec le milieu de la recherche Un réseautage international Expérience dans l'élaboration de stratégies Confiance de partenaires au développement à l'échelle nationale et internationale	Déficit de capacités stratégiques et techniques pour systématiser des propositions innovantes et prospectives Difficulté à créer un cadre harmonisé de réflexions stratégiques et de propositions entre OSC Faible présence des OSC dans les instances décisionnelles du secteur, implication sélective par les pouvoirs publics Faible ouverture de l'État par rapport à certaines propositions des OSC Difficulté à accéder aux informations institutionnelles et techniques
Mise en œuvre de réformes et politiques publiques	Capacité d'animation et de mobilisation sociale Maillage du territoire national Démarche de proximité Un dispositif technique ayant capitalisé beaucoup d'expériences Engagement social fort Mise en œuvre de micro- projets	Moyen d'intervention limitée Capacité de mobilisation des ressources financières limitée Déficit de personnel dédié Contraintes logistiques et financières Absence de réponses coordonnées Fable présence dans les instances décisionnelles Déficit dans la production de données
Suivi-évaluation de réformes et politiques publiques	Existence d'animateurs de proximité ancrés dans les terroirs Mobilisation d'experts externes Formulation de notes de positionnement	Absence de dispositif de suivi- évaluation au niveau de certaines OSC Déficit d'expertise et de ressources humaines en matière de suivi- évaluation Difficulté à accéder de manière régulière aux informations publiques

En fin de compte, malgré leur ambition et leur niveau de performance plurielle, les OSC du secteur ainsi que la plateforme POSCEAS ne sont pas encore arrivées à exercer une influence décisive dans les réformes et politiques. Leur capacité d'intervention limitée et leur dépendance au financement des partenaires qu'accentue la faible ouverture de l'État sénégalais à incorporer les propositions provenant d'autres catégories d'acteurs inhibent leur capacité institutionnalisante.

De manière spécifique, les variables d'appréciation de la capacité d'influence de la POSCEAS renseignent sur une capacité mitigée de la plateforme. En effet, son degré de structuration, sa couverture du territoire national, sa reconnaissance nationale et internationale constituent ses principales forces que renforcent son réseautage interne et externe, ses initiatives de proposition de réformes ou de politiques.

Toutefois, elle reste absente des instances décisionnelles du secteur et ne témoigne pas d'une implication stratégique et opérationnelle dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques et réformes du secteur de l'eau et de l'assainissement.



III. DISCUSSIONS

La société civile ne constitue pas une entité homogène mettant en œuvre une dynamique linéaire : elle est traversée par une pluralité de formes organisationnelles mobilisées autour de logiques différentielles au travers d'un séquentiel évoluant en dents de scie. A côté d'une société civile politique, on peut relever une société civile religieuse, d'appui au développement, de mobilisation citoyenne, à base religieuse ou encore d'orientation intellectuelle engagée dans la recherche et le plaidoyer, sans que leurs cloisons ne soient étanches. Cette dynamique hétéroclite n'interdit pas un lien commun, à savoir des acteurs situés en dehors des sphères familiale, privée, politique et étatique visant l'intérêt général mais tout en excluant toute recherche de prise ou d'exercice du pouvoir politique.

Par ailleurs, la société civile ne se positionne plus en substitut de l'État et ne peut être réduite à un objet importé. Elle a démontré une performance plurielle en termes de mise en œuvre d'activités d'utilité publique souvent limitées à des micro réalisations. Toutefois, elle ne dispose pas de levier stratégique lui permettant d'influer de manière significative sur l'élaboration et le suivi-évaluation des politiques publiques du fait notamment du faible degré d'ouverture des pouvoirs publics aux initiatives provenant d'autres parties prenantes. À cet effet, une approche historique et systémique a permis d'analyser au-delà des déclarations d'intention, les dynamiques à l'œuvre, les logiques d'acteurs, mais surtout l'environnement externe (cadre stratégique et institutionnel et option des partenaires au développement).

L'expérience de la POSCEAS met en relief la faible capacité institutionnalisante des OSC à promouvoir la mise en place d'un nouveau système normatif à travers de nouveaux arrangements institutionnels susceptibles de changer l'architecture institutionnelle du secteur. L'option de partenaire contributif recherchant plus l'accommodation que la confrontation semble inhiber sa capacité à influencer sur les politiques publiques et ne garantit pas une plus grande ouverture de l'État aux propositions des autres parties prenantes. S'y ajoute, la logique de prestataire de service de projets/programmes rivee plus sur les aspects opérationnels au détriment des aspects stratégiques, perturbe à maints égards le positionnement de la plupart des OSC en inhibant leur capacité interpellative. En outre, la difficulté de la POSCEAS à construire des synergies fonctionnelles entre ses membres (système de partage de données, déficit d'harmonisation des OSC membres, concurrence sourde entre OSC pour l'accès aux ressources...) ne facilite pas le renforcement de sa position socio-politique auprès des pouvoirs publics. De même, la position de bras technique thématique du CONGAD ne favorise pas sa visibilité et son positionnement institutionnel.

S'y ajoute, la faiblesse des leviers d'influence dont dispose la plateforme reste accentuée par l'absence d'un cadre de dialogue fonctionnel et institutionnalisé avec l'État, ce qui lui empêche de disposer d'un espace décisionnel approprié afin d'émettre ses positions. La POSCEAS n'est pas jusqu'à présent reconnue comme membre du comité de pilotage ou de conseil d'administration du secteur, perdant ainsi l'opportunité d'une représentation stratégique au niveau des instances décisionnelles. Le seul espace de rencontre avec l'État se limite aux conférences internationales, aux réunions lors dans le cadre de la mise en œuvre de projets internationaux (projet PESCEAU) ou, lors de réunions organisées par l'État français. Enfin, avec le déficit de coordination entre les institutions publiques du secteur (OFOR, ONAS, DA, DH, DGPPE), la POSCEAS se voit obliger d'avancer des propositions dispersées en lieu et place d'une vision transversale et systémique. En fin de compte, les OSC et la POSCEAS, loin de pouvoir imposer de nouvelles normes de délivrance et de régulation du secteur public d'eau et d'assainissement, semblent se déployer dans les interstices des politiques et des réformes publiques.

Des recherches similaires confirment de tels les résultats sur la non-linéarité des dynamiques de la société civile ainsi que sur leurs faibles capacités d'influence, dépendant finalement du degré d'ouverture des pouvoirs publics (Pesche, 2009). Certains chercheurs tentent d'élargir le débat autour d'autres enjeux. Sommier (2020) propose d'intégrer l'étude des OSC au regard des différents cycles des mobilisations sociales qui dépendent pour l'essentiel des conditions de l'environnement politico- institutionnel. C'est ce qui explique la coexistence pour une même dynamique de cycles de mobilisation à bas bruit ou intense, de mobilisation intermittente ou durable (Ndiaye, 2026 ; Sainsaulieu et Talpin 2023 ; Hayem 2020).

CONCLUSION

L'objet de cette réflexion était d'analyser la capacité/ volonté des OSC à contribuer à la reconfiguration des politiques publiques voire de l'action publique. Au- delà des résultats opérationnels, les interventions des OSC redessinent les frontières de l'action publique dans le cadre d'une coopération conflictuelle mais qui ne garantit pas à l'état actuel une co- construction du processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi- évaluation des politiques publiques d'eau et d'assainissement. Le cas de la POSCEAS démontre que l'existence d'une plateforme n'empêche pas le déficit de synergie entre OSC ou encore, la concurrence diffuse pour l'accès aux projets. Tout se passe comme si l'existence de réseau demeure pus formels que fonctionnelle et ne garantit ni une coordination optimale des OSC membres, ni un poids socio-politique significatif pouvant influencer sur les politiques publiques. Au- delà des limites intrinsèques des OSC, la rigidité du cadre institutionnel et stratégique du secteur de l'eau et de l'assainissement inhibe leur capacité institutionnalisante. Une approche critique, séquentielle et systémique a permis de mettre en évidence entre le décalage entre les contributions plurielles des OSC à la mise en œuvre d'activités d'utilité publique et leur implication marginale dans le processus de formulation et de suivi- évaluation des politiques publiques. Dans un tel contexte, la stratégie d'accommodation déployée par la plupart des OSC dans les interstices de l'action publique, permet certes d'introduire des changements d'équilibre mais n'aboutit pas à reconfigurer la structure globale du système. Certainement, l'avènement d'un nouveau régime, revendiquant des principes d'inclusion, de redevabilité, de transparence et d'équité socio-territoriale dans la délivrance et la régulation du service public, semble ouvrir un contexte d'opportunités politiques qui devront conférer plus de pouvoir institutionnel et de moyens aux OSC.

Références Bibliographiques

ARUT et POSCEAS, 2024, « Projet de recherche- action DISS'EAU : Capacité d'influence des organisations de la société civile sur les politiques publiques d'eau et d'assainissement au Sénégal », AFD- GRET- POSCEAS- ARUT, 123p

BA, M., 2015, « Société civile africaine : forces et limites » in BIFAMOMAG (en ligne) [Société civile africaine : Forces et limites \(bifamomag.com\)](https://bifamomag.com)

Diop, M-C., (éd), 2002. Le Sénégal contemporain. Editions Karthala, 655p.

Diouf, M., 2013. « Les jeunes dakarois, la scène urbaine et le temps du monde à la fin du XXème siècle. In M. Diouf et R. Fredericks (eds.), Les arts de la citoyenneté au Sénégal, Paris : Karthala, pp. 49-71

Haubert, M., et P. -Ph. Rey. 2000. Les sociétés civiles face au marché. Le changement social dans le monde postcolonial. Karthala, coll. Économie et développement, 299p.

Hayem, J., 2020, « Les mobilisations à bas bruits à l'épreuve des terrains africains », *Journal des anthropologues*, 162-163 : 245-249, <https://doi.org/10.4000/jda.10446>

Hassenteufel, P., 2008. "L'action publique comme construction collective d'acteurs en interaction » In *Sociologie politique : l'action publique*. Armand Colin, 294p, pp.103- 199.

Jaglin, S, 2005. « La participation au service du néolibéralisme ? Les usagers dans les services d'eau en Afrique subsaharienne », In Bacqué M- H, R. Henri et Syntomer Y. (dir.), 2005. *Gestion de proximité et démocratie participative : une perspective comparative*, Paris, La Découverte, pp. 271-291

Ndiaye, S., 2024. « Cartographie des acteurs du secteur privé et de la société civile de la Région de Saint-Louis : dialogue structuré entre l'Union Européenne et la société civile », UE/ IBF/ PNANE, 35p

Ndiaye, S., 2021. Cartographie des acteurs du secteur privé et de la société civile agricole dans les régions de Thiés, Louga et Diourbel. FTF/PSS/ DAI, 40p.

Ndiaye, S. A.L., 2026. « Trajectoires complexes des mobilisations face aux dépossessions foncières dans l'espace périurbain de Dakar (Sénégal) », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 261 | 2026, mis en ligne le 01 janvier 2026, <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/53455>

Niang, A. 2000. « La société civile : une réalité sociale en question » In *Revue sénégalaise de sociologie*, No1-2, 2000, UGB de Saint- Louis, pp. 33-82.

Otayek R., 2009, « La problématique « africaine » de la société civile », in Gazibo M. et Thiriot C., ed., *Le politique en Afrique*, Paris, Karthala, pp. 209-226.

Pesche, D., 2009. « Construction du mouvement paysan et élaboration des politiques agricoles en Afrique subsaharienne. Le cas du Sénégal », *Politique africaine* 2009/2 (N° 114), pp. 139-155

Pirotte G., 2010, « La notion de société civile dans les politiques et pratiques du développement. Succès et ambiguïtés d'un concept en perpétuelle gestation », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs (en ligne)*, n° 7, <http://regulation.revues.org/index7787.html>,

POSCEAS / CONGAD, 2021, Cartographie des interventions des organisations de la société civile dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, Coalition Eau, 71p

Sainsaulieu, I., et J.Talpin, 2023, « Introduction to Special Issue "The Discreet Mobilisations of Working-class and Subaltern Groups" », *European Journal of Cultural and Political Sociology*, 10 (1) : 1-16, < <https://doi.org/10.1080/23254823.2023.2179209>

Sommier, I., 2020, « Cycle de mobilisation », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po : 175-181, <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2009.01.0173>

Quantin, P., 2008, « Le rôle politique des sociétés civiles en Afrique : vers un rééquilibrage » in *Revue internationale et stratégique*, Vol. 4 /n 72, pp. 29-38, <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-4-page-29.htm>

Union Européenne et al, 2023. Rapport annuel citoyen de la contribution des politiques publiques : état des lieux de contribution des OSC en 2022. 48p.